

Minière O3 Annonce un Placement Privé d'Actions Accréditives de C\$20 Millions

Ce communiqué de presse n'est pas destiné à être distribué aux services de Newswire des États-Unis ni pour dissémination aux États-Unis.

TSXV:OIII | OTCQX: OIIF – Minière O3

Toronto, Ontario, Janvier 21, 2020

Toronto, Janvier 21, 2021 – Minière O3 Inc. (TSX.V: OIII; OTCQX: OIIF) («Minière O3» ou la «Société») est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une entente aux termes de laquelle Sprott Capital Partners LP et Canaccord Genuity Corp., en tant que co-preneurs fermes, au nom d'un syndicat de preneurs fermes (collectivement, les «**preneurs fermes**»), ont convenu d'acheter, dans le cadre d'un placement privé «prise ferme», 4 405 287 actions ordinaires accréditives de la société («**actions de FT**») au prix de C\$4,54 par action de FT pour un produit brut de C\$20 M (le «**placement**»). Chaque action de FT sera qualifiée d'«action accréditive» (au sens du paragraphe 66 (15) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, à l'égard des souscripteurs admissibles résidant au Québec, de l'article 359.1 de la *Loi sur les impôts* (Québec)).

La société a également octroyé aux preneurs fermes une option de vendre en supplément jusqu'à 660 793 actions de FT, option pouvant être exercée jusqu'à 48 heures avant la clôture du placement.

Le produit brut de la vente des actions de FT sera utilisé par la société pour engager des «frais d'exploration canadiens» admissibles qui sont considérés comme des «dépenses minières accréditives» au sens de la définition des deux termes dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (les «**Dépenses admissibles**») liées aux projets de la Société au Québec. Les dépenses éligibles seront renoncées en faveur des souscripteurs des Actions FT avec une date d'entrée en vigueur au plus tard le 31 décembre 2021 et pour un montant global non inférieur au montant total du produit brut généré par l'émission des Actions FT.

Le placement devrait être clôturé le, ou, vers le 17 février 2021 et est assujéti à certaines conditions, y compris, mais sans s'y limiter, l'obtention de toutes les approbations réglementaires et autres nécessaires, y compris l'accord conditionnelle de la Bourse de croissance TSX.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de l'un quelconque des titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du United States Securities Act of 1933, tel que modifié (le «**U.S. Securities Act**»), ou des lois des États et ne peuvent pas être offerts ou vendus aux États-Unis ou à ou pour le compte ou l'avantage d'une personne américaine (tel que défini dans le règlements en vertu du US Securities Act) sauf s'il est enregistré en vertu du US Securities Act et des lois des États applicables ou qu'une dispense d'un tel enregistrement est disponible.

Au sujet de Minière O3 Inc.

Minière O3, qui fait partie du groupe d'entreprises d'Osisko, est une société de mise en valeur minière et un nouveau consolidateur de propriétés d'exploration dans des camps aurifères potentiels au Canada, qui concentre ses efforts sur les projets situés à Québec - dont le but est de devenir une société à forte croissance qui produit plusieurs millions d'onces d'or.

Minière O3 est une société bien capitalisée qui est propriétaire d'une participation à 100 % dans des propriétés situées au Québec (133,557 hectares). Minière O3 exerce un contrôle sur 66, 064 hectares à Val-d'Or et sur plus de 50 kilomètres le long de la zone de faille Cadillac-Larder Lake. De plus, Minière O3 possède un portefeuille d'actifs situés dans la région de Chibougamau au Québec.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Ce communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable qui sont fondées sur des attentes, des estimations, des projections et des interprétations à la date du présent communiqué de presse. Les informations contenues dans ce communiqué de presse sur la transaction; et toute autre information contenue dans ce document qui n'est pas un fait historique peut être une « information prospective ». Toute déclaration qui implique des discussions concernant des prédictions, des attentes, des interprétations, des croyances, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses, des événements ou des performances futurs (souvent mais pas toujours en utilisant des expressions telles que "s'attend" ou "ne s'attend pas", "est prévu ", "interprété ", "l'avis de la direction ", "anticipe "ou" n'anticipe pas ", "planifie ", "budget ", "planifié ", "prévisions ", "estimations ", "croit "ou" a l'intention "ou des variantes de ces mots et expressions ou indiquant que certaines actions, événements ou résultats "pourraient" ou "pourraient", "seraient", "pourraient" ou "seront" censés se produire ou être réalisés) ne sont pas des déclarations de faits historiques et peuvent être des informations prospectives et sont destinées à identifier des informations prospectives. Ces informations prospectives sont fondées sur des hypothèses et des estimations raisonnables de la direction de la société, au moment où elles ont été formulées, comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels des sociétés soient sensiblement différents de tous les résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par ces informations prospectives. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques liés au redémarrage des opérations; d'autres mesures qui

pourraient être prises pour atténuer la propagation du COVID-19; l'impact des perturbations liées au COVID-19 en relation avec les activités commerciales de la Société, y compris sur ses employés, fournisseurs, installations et autres parties prenantes; les incertitudes et les risques qui sont apparus et peuvent survenir en relation avec les voyages, et d'autres impacts sur le marché financier et social du COVID-19 et les réponses au COVID 19. Bien que les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse soient basées sur ce que la direction pense, ou considérées à l'époque comme des hypothèses raisonnables, les parties ne peuvent garantir aux actionnaires et aux acheteurs potentiels de titres que les résultats réels seront cohérents avec ces informations prospectives, car il peut y avoir d'autres facteurs qui font que les résultats ne seront pas ceux anticipés, estimés ou prévu, et ni la Société ni aucune autre personne n'assume la responsabilité de l'exactitude et de l'exhaustivité de ces informations prospectives. La Société ne s'engage pas, et n'assume aucune obligation, à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives ou informations prospectives contenues dans les présentes pour refléter de nouveaux événements ou circonstances, sauf si la loi l'exige.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué de presse. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité de régulation n'a approuvé ou désapprouvé les informations contenues dans ce document.

Pour plus d'informations sur Minière O3, veuillez contacter:

José Vizquerra Benavides
Président, PDG et Directeur
Téléphone: (416) 363-8653

Minière O3

Janvier 21, 2021

416 363 8653

info@o3mining.com

1440-155 University Avenue

Toronto, ON M5H 3B7